

Compte rendu de la réunion des groupes IDEX « Recherche et Formation » du 11 juillet 2016

« Vers une université intégrée de rang mondial »

Participants

Groupe Recherche : Jean-Paul Decamps (UT1) ; Marie-Christine Jaillet (UT2J) ; Alexis Valentin (UT3) ; Catherine Colin (INPT) ; Germain Garcia (INSA) ; Patrick Fabiani (ISAE-SUPAERO) ; Sylvie Roques (CNRS) ; Armelle Barelli (Inserm) ; Michèle Marin (INRA) ; Xavier Fernandez (INRA) ; Pierre Soler (IRD) ; François Schelcher et Hubert Brugère (ENVT) ; Philippe Guillot (INU Champollion) ; Frédéric Thivet (Mines-Albi) ; un-e représentant-e de l'ISDAT ; Denis Lacoste (TBS) ; Jean-Jacques Bono (pôle BABS) ; Nicolas Valdeyron (pôle HSHS) ; Vincent Paillard (pôle SDM) ; Simon de Givry et Patrice Bacchin (pôle MST2I) ; Hélène Roux-de-Balman (UFTMiP-EDT) ; Thierry Para (UFTMiP-Valorisation et relations avec les entreprises) ; Christian Laurent (UFTMiP-Directeur DRDV) ; Pascal Gaillard (Directeur MSH-T) ; Dominique Poquillon (Directrice Raymond Castaing) ; Sophie Achte (UFTMiP-DRDV) ; Elise Cruzel (UFTMiP-DRDV).

Groupe Formation : Hubert Brugère (ENVT), Christelle Farenc (UFTMP), Olivier Haemmerlé (UT2J), Bertrand de Lamy (UT1C), Régine André-Obrech (UT3), Alain de Ryck (Mines Albi), Helene Tap (INPT).

Prochaine réunion des groupes :

GT recherche : le Lundi 29 aout à 14h - 41 allées Jules Guesde - salle du Conseil

GT Formation: le Mardi 30 aout à 16h - 41 allées Jules Guesde - salle du Conseil

16h30 – 17h30 : la première partie de la réunion est commune aux deux groupes.

Philippe Raimbault, Président de l'UT, intervient en début de réunion pour cadrer le travail en cours et prend congés :

-la COMUE compte sur le lien avec les établissements, d'abord entre le COS et les établissements mais aussi entre le COS et le Conseil des membres. Le projet est collectif.

-Au-delà du label IDEX, il faut approfondir la construction de l'Université de Toulouse.

Le travail en groupe débute ensuite.

Il est tout d'abord évoqué les deux comptes rendus des réunions du Conseil d'Orientation Stratégique des 28 juin et 11 juillet (CR en annexe).

Le COS réuni le matin du même jour présente comme éléments essentiels d'une université intégrée de rang mondial les éléments suivants (non exhaustif) et propose aux groupes d'analyser ces dispositifs et d'en identifier les potentiels verrous :

- délivrance du doctorat par l'UT
- écoles doctorales rassemblées dans l'école des docteurs portée par l'UT
- signature unique

- gestion des RH « recherche » intégrée à l'UT avec définition des profils « recherche » par l'UT (via un CS par pôle)
- portage de l'ensemble des masters par l'UT

La mise en place des chantiers proposés aux groupes R et F suite à la première réunion du COS (28 juin) est discutée :

- bench-marking national des expériences des sites IDEX avec focalisation sur Bordeaux, Strasbourg, Aix-Marseille et Grenoble : des volontaires s'auto-désignent (Jean-Jacques Bono, Nicolas Valdeyron) pour participer à l'organisation de une ou deux demi-journées de restitution des expériences IDEX de ces sites par leurs acteurs dès la première quinzaine du mois de septembre (les dates visées sont les 6, 7, 13 ou 14 septembre)
- bench-marking international de quelques modèles d'universités à l'étranger : les délais pour conduire l'analyse semblent très courts et les groupes estiment que des visites sur site ne sont pas indispensables. Laurent Grosclaude, directeur du département des relations internationales de l'UT proposera une sélection de quelques universités étrangères susceptibles de servir d'exemple.
- Les pôles comme brique de base de l'organisation de l'UT en recherche : cette question fera l'objet des discussions du groupe Recherche (voir suite du CR)

Elise Cruzel présente ensuite une analyse sur les périmètres d'excellence et la gouvernance des projets IDEX de la première vague (en annexe : présentation développée qui reprend et approfondit les éléments présentés en réunion) en distinguant 3 situations de gouvernance :

- gouvernance de l'IDEX indépendante de la COMUE et basée sur une fondation ou sur des instances spécifiques,
- gouvernance indépendante via une fondation, mais s'appuyant sur les infrastructures de la COMUE porteuse,
- gouvernance identique à celle de la COMUE (sur le modèle toulousain).

Les conclusions majeures de l'analyse sont les suivantes :

- Périmètre d'excellence en recherche défini par axes thématiques pluri ou interdisciplinaires. En général ce périmètre recouvre l'ensemble des établissements impliqués dans le consortium IDEX (cela ne signifie pas forcément tous les établissements d'un site).
- Création d'instituts interdisciplinaires ou structures approchantes dans la plupart des universités porteuses d'un IDEX qui portent la politique d'excellence en recherche conformément à la stratégie IDEX.
- Périmètre d'excellence en formation n'est pas formalisé de la même manière : cela dépend des projets portés au sein de l'IDEX (même si on identifie des récurrences entre les différents IDEX : pédagogies innovantes, TICE, masters pluridisciplinaires et/ou internationaux, rénovation de l'offre de formation en Licence, etc.)
- Distinguer périmètre IDEX et stratégie de site de l'université (i.e. stratégie scientifique du regroupement d'établissements quelle que soit sa forme). La stratégie IDEX s'inscrit dans la stratégie de site mais ne se confond pas avec celle-ci

17h30 – 18h30 : les groupes « recherche et formation » tiennent ensuite des réunions séparées pour traiter de points spécifiques

Réunion groupe de travail recherche

Ce compte rendu a été soumis à Patrick Fabiani, Germain Garcia, Marie-Christine Jaillet, Dominique Poquillon Pascal Gaillard et Frédéric Thivet pour contributions.

La réunion commence par un échange visant à éclaircir la différence d'objectifs entre les pôles et les instituts interdisciplinaires:

- les pôles tels que constitués à Toulouse ont une vocation disciplinaire (au sens large) mais sont clairement trans-établissements (au moins 4 sur 6) et donc intégrateurs des politiques en recherche de chaque établissement. Leur vocation est de piloter des politiques d'excellence disciplinaires (même si ce n'est pas le cas aujourd'hui),
- les instituts répondent à la question de l'interdisciplinarité nécessaire à un projet sur des axes stratégiques pour le traitement desquels les compétences disciplinaires des pôles sont indispensables.

L'interdisciplinarité est consubstantielle aux questions sociétales et c'est la raison pour laquelle elle constitue une ambition stratégique (Michèle Marin).

Il est à noter qu'il existe d'ores et déjà un institut de ce genre à Toulouse: il s'agit de la MSHS-T dont le rôle est justement celui-là (Pascal Gaillard)

Le débat se focalise rapidement sur la question de l'empilement des structures : si les pôles doivent mener une politique scientifique en se dotant de Conseils Scientifiques, la question des missions respectives des CS de pôles et des Commissions Recherche des établissements (CRe) se pose nécessairement.

La question de l'articulation entre CS de pôles et CRe est débattue en profondeur :

- L'interdisciplinarité qui est un objectif stratégique pourrait se bâtir sans le support des pôles par une simple politique coordonnée des CRe (Patrick Fabiani, ISAE-SUPAERO)
- La question se pose différemment pour les pôles HSHS et DSPEG, à peu près bijections des établissements UT2 et UT1. Les établissements seront fortement questionnés par une structuration des pôles qui vise à leur donner une capacité d'initiative en matière de RH par exemple ou de définition d'une stratégie scientifique (Marie-Christine Jaillet, UT2)
- Les établissements pourraient accepter une dévolution de certaines prérogatives de leur CRe vers les CS de pôles. Ceci nécessite une analyse fine des missions qui seraient confiées au CS de pôles et celles qui seraient conservées par les CRe (beaucoup d'interventions vont dans ce sens)
- Les CS de pôles pourraient être en charge de la définition des profils « recherche » d'une partie des postes vacants, avec articulation avec les profils « formation » émis par les établissements et montée en puissance de cette politique avec calendrier précis (reprise d'une suggestion du COS)
- Les établissements sont-ils prêts à « investir » les CS de pôles au profil de leur propre stratégie scientifique ? Une condition essentielle semble être une organisation spécifique de ces Conseils de pôle sur un mode très différent de l'actuelle organisation dans laquelle les pôles sont pilotés par un directoire (Frédéric Thivet, EMAC)

En conclusion : si les établissements acceptent *in fine* une dévolution de certaines prérogatives de leur CRe vers les CS de pôles, le dispositif pourrait répondre à une vision intégratrice des politiques de recherche de site. Dans ce cas, les CRe pourraient traiter la relation avec la formation et tous les autres points que traitent généralement les CRe (CDU, Congés formation, etc.).

Réunion groupe de travail formation

Le groupe envisage les différentes questions proposées par le COS.

Délivrance des Masters par l'Université Cible (UC)

Cette proposition soulève des interrogations et des remarques :

Pour toutes les propositions qui traitent de manière différenciée licence et master, il y a des risques que le groupe formation souhaite rappeler :

- Risque de coupure entre la Licence et la recherche ce qui signifierait que le L n'est plus en lien avec la recherche ;
- Risque d'émergence de deux communautés d'EC (ceux qui enseignent en Licence et qui vont être sollicités pour faire beaucoup d'heures d'enseignement, et ceux qui enseignent en Master et qui auront plus de temps pour s'impliquer en recherche)

Hypothèse 1 : tous les masters du site sont délivrés uniquement par l'UC qui est seule accréditée :

- La question qui se pose est celle du sens de cette proposition : quelle est la plus-value ?
- Avoir le master dans l'UC et la licence dans les universités est ressenti comme vouloir transformer les universités en structure qui porte uniquement le premier cycle, i.e. ce qui est le moins « excellent » (les universités deviennent des « poubelles »).
- Dans ce cadre, pourquoi ne pas faire délivrer les licences et les masters par l'UC ?

Remarque d'un membre du groupe : La délivrance unique par l'université cible est hors de question.

Remarque de l'ENVT : « nous, nous mettons en œuvre (Master/doctorat) et on ne délivre pas et on va bien quand même ! »

Hypothèse 2 : Co-accréditation et co-délivrance par l'UC et par les universités sur les masters

- Cette démarche signifierait que sur les masters, les établissements acceptent que la définition de la politique formation soit réalisée au niveau du site (de l'UC).
- Pour certains, le fait de « perdre » l'autonomie de définition d'une politique commune surtout pour des masters pour lesquels les établissements sont les seuls à avoir les compétences (master non co-accrédités actuellement) semble difficile.
- Pour d'autres, cette hypothèse est envisageable.

Le groupe Formation formule les remarques suivantes :

- Il souhaite mieux connaître les critères d'intégration (jusqu'où faut-il aller ?) et les critères pour être classé à Shanghai.
- Il ne semble pas pertinent de poser comme première question, celle de savoir qui délivre les masters.

Le groupe formation souhaite parler du projet et de ce qu'il serait intéressant de développer. Les thèmes de réflexion suivants pourraient être abordés dans le projet d'UC/projet IDEX :

Favoriser l'émergence de formations pluridisciplinaires

- Qui pourraient être « pensées » au sein des instituts interdisciplinaires et qui constitueraient l'offre de l'université de Toulouse (masters pluridisciplinaires)
- Majeures/mineures et doubles-diplômes

Internationalisation

- Le développement de parcours de Masters en anglais pour attirer davantage d'étudiants de la communauté anglophone et mieux préparer les francophones à l'insertion dans les réseaux de recherche internationaux

Réussite des étudiants

- Accroître la qualité des formations (pédagogie et démarche qualité)
- Réussite licence – cordées de la réussite – parcours d'excellence

Impact socio-économique

- Entrepreneuriat étudiant

Ingénierie et lien écoles-universités

- Toulouse Ingénierie
- Quels échanges entre universités et écoles ? parcours individualisés ?